

Éclaircies

Pas forcément en phase avec le frileux printemps parisien, notre météo citoyenne a connu ce 19 avril une journée historique. Beau ciel, vent arrière sur notre boussole militante (maux secrets / bien public) : les trusts pharmaceutiques en déroute ont abandonné leur procès contre le gouvernement sud-africain, "coupable" d'autoriser la production ou l'importation de médicaments anti-sida à prix cassé afin de soigner ses millions de séropositifs ; la justice française a ouvert une instruction pour financement politique illégal contre « Charles Pasqua et tous autres ».

Il n'est pas besoin d'épiloguer longuement sur la première nouvelle. Une magnifique coalition militante, du Sud et du Nord, a su montrer l'enjeu dans sa crudité : le profit contre la vie. Elle a su imposer dans l'opinion, et jusque chez le personnel des groupes pharmaceutiques, une hiérarchie encore fragile dans le droit international : on peut attenter au "droit de propriété" en cas de risque vital – de même que, selon bien des jurisprudences nationales, on peut voler du pain si on est affamé.

Ce principe devrait aller de soi, mais il est sans cesse remis en question par les propriétaires¹. Cette fois, l'oligopole pharmaceutique, ses milliers de milliards, son armée d'avocats et les menaces américaines ont dû céder face à une vague de réprobation universelle. Il était illusoire de penser que ces firmes pouvaient comprendre autre chose que le rapport de forces. Sous-estimée, mais magistralement mobilisée, l'opinion publique mondiale s'est montrée la plus forte : elle menaçait une image qui, apparemment, est hors de prix.

Tirons vite les leçons de cette victoire, provisoire. Ne laissons pas se refermer la brèche ouverte en faveur des malades non soignés, et autres privés de droits. Car bien entendu les laboratoires manœuvrent déjà pour essayer de regagner le terrain perdu.

Les poursuites judiciaires contre Charles Pasqua sont un séisme politique. Deux fois ministre de l'Intérieur, adossé à des piles de dossiers des Renseignements généraux et de la DST, branché sur des réseaux multimilliardaires, le caïd de la République souterraine (dont la Françafrique est la branche la plus célèbre) protégeait ses amis ; il tétanisait ses adversaires potentiels, dans l'appareil d'État ou les médias.

De l'Angola au Luxembourg, en passant par la Corse, Monaco et la Suisse, les juges l'ont encerclé. Obtenant le maintien en prison de Pierre Falcone, ils ont ébréché l'aura protectrice du grand maître. L'*omertà* s'est fissurée. Un secrétaire a craqué. Les ténors politiques ont lâché le matamore – Maignon et l'Élysée acceptant conjointement de lever le secret-défense sur des documents gênants. La presse se lâche. Ça sent la curée. C'est peut-être le début d'un grand récurage : un demi-siècle de coups tordus, d'argent noir, de milieux confinés, ont accumulé les déchets nauséabonds. Et conforté les pires dictatures.

Nous reviendrons en ces *Billets* sur ce coup d'éclat judiciaire. Relevons seulement dès à présent que les deux noms balancés par la secrétaire loquace, Nadhmi Auchi et Étienne Leandri, renvoient aux considérables attaches atlantistes et anglo-saxonnes de Charles Pasqua – l'Obélix de l'anti-américanisme. Auchi, adulé de l'*establishment* britannique, est au cœur des finances parallèles de l'OTAN. Leandri, ex-empereur de la corruption, a fait le lien entre la mafia, la CIA et le gaullisme.

Espérons de nouvelles révélations : elles nous permettraient de mieux comprendre les dévoiements de notre démocratie, et les méthodes du néocolonialisme.

Ajoutons encore à l'actif de cette belle semaine le procès en Belgique de quatre Rwandais, acteurs ou complices présumés du génocide de 1994 : c'est la première fois qu'une justice civile nationale met en œuvre sa "compétence universelle" face aux crimes les plus graves. Et attendons, la semaine suivante (25 avril), le verdict du procès pour "offense à chef d'État" que nous ont intenté MM. Sassou Nguesso, Déby et Bongo...

1. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur la notion de "droit de propriété intellectuelle". Le comité scientifique de notre association partenaire, *Biens publics à l'échelle mondiale*, s'est attelé à ces questions d'appropriation.

SALVES

Déby effréné

« À l'ombre de futures recettes pétrolières jackpot et du soutien des compagnies pétrolières américaines », Idriss Déby entend transformer en « one man show » (*La Lettre du Continent*, 12/04/2001) le scrutin présidentiel tchadien du 20 mai. Faute d'un minimum de garanties contre la réédition des fraudes de 1996 (cf. *Billets*, n° 91), trois des principaux candidats (Wadal Abdelkader Kamougue, Jean Alingue et Ngarléjy Yorongar) ont exigé le 28 mars « le report pur et simple de la mascarade électorale ».

Il est intéressant d'observer cette montée des Américains en première ligne, à la rescousse d'un *warlord* pétrolier, criminel contre l'humanité. Les Français suivent, en finançant l'impression des bulletins de vote. C'est l'inverse au Congo-B : Washington suit le soutien de Paris à Sassou II.

Craignant peut-être un verdict défavorable dans le procès pour "offense" intenté à l'auteur et l'éditeur du livre *Noir silence*, Déby se déchaîne contre l'un de nos témoins, un capitaine de sa garde qui a fait défection.

Déby a porté plainte contre lui, à Paris, pour faux témoignage. Ce militaire ne serait pas un membre de sa garde : pour pouvoir se rendre au Soudan en 1995, il a mentionné « chauffeur » sur sa demande de passeport. Une ruse élémentaire. Nous avons vu, nous, ses papiers militaires. Comme cela ne suffit pas, des pressions sont faites sur ses anciens collègues, pour qu'ils affirment ne pas le connaître.

On est sans nouvelle de l'un de ses cousins, le colonel Alkalil Beyne, arrêté en mars. Une source "généralement bien informée", comme on dit, nous a assuré qu'Idriss Déby veut faire payer cher la "trahison" de celui qui a décrit certaines des horreurs de son régime. Nous en avons avisé le ministre français de l'Intérieur.

Tout cela illustre les méthodes de l'un des plus cruels tyrans africains, soutenu au nom du pétrole par deux chantres de la démocratie, les États-Unis et la France. Nous avons lancé une campagne de cartes postales au Président de la République, au Premier ministre et aux députés pour dénoncer la contribution française à sa relégitimation "électorale".

La chute de la maison Pasqua ?

« Pasqua dans le viseur des juges », "ose" titrer *Libération* (20/04/2001). « Charles Pasqua pour la première fois directement mis en cause par la justice », module *Le Monde* du lendemain. Il n'empêche. Celui qui « terrorisait » la classe politique et

médiatique, plus encore que « *les terroristes* », apparaît cette fois sérieusement entravé : l'homme des réseaux est pris dans les rets des juges. Le témoignage de Sabine de Laurencie, jeune collaboratrice de son conseiller diplomatique Bernard Guillet (voir *ils ont dit*), a fourni sans doute les derniers nœuds.

L'ancien ministre d'État n'est plus seulement lié à l'Angolagate, par la Sofremi, la famille Falcone et Jean-Charles Marchiani. Il n'est plus seulement le bénéficiaire des largesses de la Corsafrique casinotière¹. Des liens sont attestés avec des personnages plus anciens et plus importants : Étienne Leandri et Nadhmi Auchi, deux inséparables amis².

Le premier fut un personnage peu banal : collaborateur des nazis enfui en Italie, émissaire du chef mafieux Lucky Luciano auprès du directeur de la CIA Allen Dulles, absous, sur intervention de ce dernier, de sa condamnation à 20 ans de travaux forcés, cofondateur avec Jacques Foccart et Charles Pasqua de l'ultra-gaulliste Service d'action civique (SAC), pivot de la grande corruption jusqu'à sa mort en 1995 (il fut longtemps le "commercial" commun d'Elf, Thomson et Dumez). Cet intermédiaire riche a beaucoup livré de son expérience et ses contacts aux Pasqua père et fils.

Sans doute plus riche encore, l'homme d'affaires irako-britannique Nadhmi Auchi fut au cœur de transactions armes-pétrole. Longtemps premier actionnaire de Paribas, il est soupçonné d'avoir été, via la Banque continentale du Luxembourg (Conti), l'un des pionniers du brassage "industriel" de l'argent sale.

Il est présenté comme l'héritier de l'Américano-Luxembourgeois Henry J. Leir. Celui-ci fut probablement, dans les années cinquante, le plus grand vendeur d'armes au monde – mais aussi l'inspirateur de deux "clubs" influentissimes, précurseurs de l'actuelle mondialisation : le Groupe de Bilderberg (1957), sous influence de l'OTAN, qui réunit chaque année le gratin politique, militaire, industriel et financier du monde occidental ; et la célèbre Commission Trilatérale (1973).

Leir et Auchi apparaissent comme des personnages-clefs derrière l'une des deux sociétés internationales de compensation d'actifs financiers : Clearstream, basée à Luxembourg. Elle est décrite dans *Révélation\$* – avec sa comptabilité officielle, ses "comptes non publiés", son affection pour les paradis fiscaux, sa tolérance envers les banques mafieuses (Banco Ambrosiano, BCCI, Menatep). Unité de compte : le billion (mille milliards) d'euros.

Le juge Van Ruymbeke a lancé un mandat d'arrêt international contre Abid et Auchi. Ce dernier a touché 400 millions de FF de commissions lors du rachat par Elf de la société espagnole Ertoil. Il était financièrement représenté à Kinshasa et Kigali au moment du génocide de 1994.

Lors du vingtième anniversaire de sa holding GMH, à Londres, il a reçu un témoignage d'amitié de plus d'une centaine de parlementaires britanniques, dont Tony Blair et les leaders des deux autres grands partis. Et si Charles Pasqua, persécuté par les juges, demandait l'asile politique à la Grande-Bretagne ?

1. Redoutant d'être incarcérés à Monaco, Robert Feliciaggi et son adjoint Michel Tomi ont poliment demandé à être mis en examen à Ajaccio ! (*Le Monde*, 21/04/2001).

2. Pour mieux comprendre l'importance de Nadhmi Auchi, il faut lire Denis Robert et Ernest Backes, *Révélation\$*, Les arènes, 2001, p. 319-342. Le rôle d'Étienne Leandri a été révélé par Julien Caumer, *Les requins*, Flammarion, 1999. Cf. aussi F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000, p. 108-109, 419-420, 378-381.

DGSE-DST à couteaux tirés

On le savait, la rivalité entre ces deux Services est pour beaucoup dans le "boom" des affaires. La DST a soutenu au-delà du raisonnable les réseaux Pasqua et, plus précisément, la fine équipe de l'Angolagate. Elle a "exfiltré" des pièces lors d'une perquisition. Son ancien n° 2, Raymond Nart, a aidé Arcadi Gaydamak à gagner ses procès en diffamation – ce Gaydamak que les rapports de la DGSE accusaient de se livrer, depuis 1993, à des « *opérations de blanchiment* ».

Raymond Nart a "pantoufflé" chez CS (Communication et Systèmes), alliée à la firme Brenco de Falcone et Gaydamak¹. Les déboires de ce dernier lui ont fait "péter les plombs". Voulant illustrer les bonnes œuvres de l'ami Arcadi (ses contributions aux libérations d'otages), il a révélé que deux membres de l'ex-ONG *Équilibre* envoyés en Tchétchénie étaient en fait des officiers de la DGSE (*Le Parisien*, 24/03/2001). Oh la balance ! Au passage, Nart jette « *un discrédit et une confusion sur tous les envoyés spéciaux et autres missionnaires des organisations humanitaires* » (*Le Canard enchaîné*, 28/03/2001).

Jacques Chirac et Lionel Jospin ont donné leur feu vert à la remise de rapports de la DGSE à la justice, et même à la presse (*Le Parisien*, 23/03/2001 ; *LdC*, 29/03/2001). Recevant aussi les rapports des Renseignements généraux et de la DST sur Arcadi Gaydamak, *Le Monde* (10/04/2001) laisse voir à quel point cette dernière s'est "aveuglée". Sale temps sur la DST pasquaphile !

1. En 1997, un substitut appartenant à la très droite Association professionnelle des magistrats (APM) classait sans suite un signalement de Tracfin (l'organisme anti-blanchiment de Bercy) sur la galerie d'art Stroïka de Mme Gaydamak. Une enquête préliminaire avait été réalisée par l'Office central de répression de la grande délinquance financière. En 1998, le substitut est embauché par CS... L'APM a été financée à la fois par Brenco et par CS. Réclamée par le juge Courroye, l'enquête préliminaire a « *inexplicablement disparu* » (*Le Monde*, 31/03/2001).

Monsieur DST

« *Il est de notoriété publique, depuis 1986, nous explique Le Soir de Bruxelles (30/03/2001), que Jacques Monsieur était lié au Mossad et proche de la DST* ». Nous avons longuement évoqué (*Billets* n° 91) les exploits et mésaventures de ce gros trafiquant d'armes belge – fournisseur, entre autres, du Congo-B, de l'Angola et de la Côte d'Ivoire. Il aurait donc un pedigree proche de celui de Gaydamak, ce qui pourrait expliquer ses actuels ennuis judiciaires.

Sa spécialité : vendre des productions de la société publique d'armement iranienne, Modelex. Il se prétend prisonnier en Iran, mais *Le Soir* nous explique qu'il s'y est plutôt mis au vert, à l'abri des justices belge et française. Lesquelles ont eu beaucoup de retard à l'allumage. « *Il est indéniable que Jacques Monsieur a bénéficié de protections, en Belgique comme en France* », explique un connaisseur (*Libération*, 07/04/2001). Deux de ses associés, Jean-Claude Uthurry-Borde et Pierre Ferrario, s'affirment dirigés par la DST. « *Ma position est occulte* », précise le second.

Plus étonnant (sauf pour les lecteurs d'*Affaires atomiques*¹), cet ami du Mossad a livré des armes et de l'uranium à l'Iran (*Le Soir*, 30/03/2001). Selon le *Réseau Voltaire* (26/03/2001), Monsieur aurait aussi été lié au réseau *stay-behind* de l'OTAN... Tout cela est peut-être moins incohérent et fatal qu'on ne pense.

1. Dominique Lorentz, Les Arènes, 2001. Cf. *Billets* n° 91.

Les valises du Temple

Les sectes rosicruciennes et templières ont des connexions avec les réseaux Pasqua, le SAC, l'OTAN, et plusieurs services secrets¹. Dans le procès grenoblois de l'Ordre du Temple solaire (**OTS**, succédant à l'Ordre rénové du Temple, ORT), il est bien difficile d'être convaincu par le scénario du juge d'instruction Fontaine : 2 assassins, des policiers, auraient tué 11 personnes avant de se suicider d'une balle en s'immolant dans le bûcher collectif. Le juge a refusé assez systématiquement d'explorer d'autres pistes, suggérées par certains parents des victimes.

Même les partisans de ce scénario doivent reconnaître qu'il comporte bien des zones d'ombre. Le gendarme enquêteur, Gilbert Houvenaghel, « a obtenu très peu de moyens et de soutien de sa hiérarchie ». Dans un précédent suicide collectif, ajoute *Le Point* (05/04/2001), les deux gourous Di Mambro et Jouret avaient « emporté avec eux les secrets qu'ils détenaient sans doute sur des réseaux franco-africains d'argent sale ».

« Pour qui Di Mambro passait-il les frontières avec d'énormes sommes ? s'interrogeait *Libération* (14/07/2000)². Pourquoi les deux policiers français en poste à Annemasse se sont-ils rendus à deux reprises au ministère de l'Intérieur quelques jours avant le massacre du Vercors ? ».

1. Cf. *Noir silence*, p. 444-447.

2. Ces interrogations ont disparu 9 mois plus tard dans les comptes-rendus d'audience faits par le même journaliste.

Alerte au Burundi

Le charisme du médiateur Nelson Mandela n'a pas su empêcher la classe politique burundaise de poursuivre sur un volcan ses querelles et festins byzantins. Du coup ce pays, déjà victime de plusieurs massacres génocidaires, risque d'être emporté par un ressac de la guerre qui déchire le Congo voisin. Sans que l'on puisse fixer des bornes au retour de l'horreur.

Alliées au régime Kabila et aux génocidaires rwandais, soutenues par la Tanzanie, récemment réarmées, les rébellions hutues multiplient les offensives, jusque dans la capitale Bujumbura. Contesté par des partis et des officiers tutsis, le président Pierre Buyoya a subi une tentative de putsch alors qu'il se trouvait au Gabon pour négocier avec l'un des mouvements rebelles. « *Voici six ans que je m'occupe du Burundi et jamais je n'ai été aussi inquiet* », confie le chercheur sud-africain Van Eyck (*Libération*, 19/04/2001).

Interrogé par *Le Monde* (17/04/2001), Joseph Kabila fustige la communauté internationale, « soit aveugle, soit d'accord avec ce que nous avons subi », mais se corrige aussitôt : « *La France [...] nous a beaucoup appuyés au sein du conseil de sécurité de l'ONU* ». Appuiera-t-elle aussi, par cet allié interposé, la politique du pire au Burundi ?

Complot ?

Curieuse histoire que celle de ces trois Français atterrissant le 7 mars en avion privé à **Kinshasa** et arrêtés pour tentative de putsch contre Joseph Kabila : Alain Mulenda Katola, originaire de l'ex-Zaïre, qui aurait déjà préparé un coup d'État en 1999 ; Léon Zaoui, diamantaire français né en Algérie, conseiller du président Patassé ; un dénommé Charracin, qui aurait travaillé pour la DGSE.

Les trois hommes sont en contact avec le célèbre capitaine Barril (*Le Soir*, 05/04/2001). Lequel, selon *La Référence Plus* de Kinshasa (29/03/2001) « *serait actuellement un des conseillers militaires du leader du [mouvement rebelle] MLC, Jean-Pierre Bemba, pour qui il s'occupe des achats d'armes* ». Comme quoi la Françafrique a toujours plusieurs fers au feu.

Ce complot à trois a quelque chose d'incroyable. Notons cependant que le mobutiste Jean-Pierre Bemba fut un très grand client de la Banque continentale du Luxembourg, d'Auchi. Le diamantaire Léon Zaoui, lui, fut mêlé à des trafics d'armes impliquant Jacques Monsieur...

L'étrange trio a été arrêté, maltraité pendant deux semaines, puis relâché après de fortes pressions françaises. L'irascibilité des géoliers pourrait tenir à « *l'enquête sur l'assassinat du président Kabila* » (*LdC*, 29/03/2001).

Il faut dire que cette enquête, sous haute surveillance angolaise et zimbabwéenne, est l'occasion d'un bras de fer entre les deux principaux alliés militaires de Kinshasa. Attentif aux conseils de l'ancienne troïka de Mobutu (États-Unis, Belgique, France), Joseph Kabila a complètement remanié son cabinet et le gouvernement. Dans un sens plutôt favorable au Zimbabwe, et bien accueilli en Occident.

Pillage

Le Rapport du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, transmis le 12 avril au Conseil de sécurité, est lui-même une mine d'informations. Il admet que « *la masse des données recueillies est très déséquilibrée. Les données sont abondantes en ce qui concerne l'Ouganda, le Rwanda, le RCD-Goma, le RCD-ML et le MLC. [...] Par contre, la quantité et la qualité des données disponibles pour l'Angola, la Namibie ou le Zimbabwe sont bien moindres. [...] Ce déséquilibre se sent dans le rapport* » – d'ailleurs amputé de moitié.

Du coup, nous disposons d'un acte d'accusation (pleinement justifié) sur le drainage maximal des richesses congolaises dans les zones occupées par la coalition anti-Kabila. Ce camp-là admet plus ou moins qu'il finance ainsi sa guerre. Mais il apparaît clairement que certains de ses militaires ont commencé ou continuent la guerre seulement pour le butin.

Tout y passe : diamants, or, coltan, bois, café... Les responsables sont cités, de même que les transporteurs (dont l'inévitable Victor Bout) et les financiers. Les sanctions vont pouvoir se mettre en place.

Mais il n'aurait pas été inutile pour les Congolais de savoir ce qui rétribue les pouvoirs bien peu démocratiques qui soutiennent le régime de Kinshasa – les incitant à s'incruster. Tout comme la gestion très personnelle des ressources de l'État par Laurent-Désiré Kabila bloquait toute démocratisation.

Il ne faudrait pas non plus que la dimension économique (majeure) de la guerre cache sa dimension politique. Il n'y aura pas de paix tant que le président du Congo-K pourra dire tranquillement aux Rwandais, à propos des rebelles porteurs d'une idéologie génocidaire : « *C'est leur problème* » (*Le Monde*, 17/04/2001) – alors qu'il continue d'armer ces rebelles. Récupérer le contrôle du territoire national au nom du droit international suppose de ne pas agiter au nez des voisins la pire des menaces.

Désastre électoral au Bénin

Les Béninois croyaient être entrés depuis 1990 dans l'ère démocratique. La réélection de l'ancien dictateur Mathieu Kérékou, au terme d'une série de fraudes et de coups tordus, ressemble tristement à celle d'un Biya, d'un Déby ou d'un Eyadema. Il est clair, en particulier, qu'on ne peut faire confiance à des politiques pour gérer une Commission électorale nationale indépendante. Les Béninois feraient mieux, comme les Nigériens, de faire appel à des magistrats (*Afrique-Express*, 02/04/2001).

Mais qui sont ces « *quatre spécialistes français, vieux routiers des comptages électoraux, qui, selon La Lettre du continent* (29/03/2001), *ont "assisté" Mathieu Kérékou* » ?

Des ouvertures pour Oberthur

Très introduit en Afrique, le groupe français FCO (François-Charles Oberthur) est spécialisé dans l'émission de billets de banque ou de loterie. Il vient de décrocher deux magnifiques contrats auprès de deux des régimes les plus corrompus de la planète. Il va fabriquer une nouvelle série de billets **angolais** : « *au pays de l'hyperinflation – plus de 300 % l'année dernière – fabriquer des billets est un bonheur* » (LdC, 12/04/2001). Et il va reprendre au **Cameroun** la *Loterie nationale* – un jeu de cash cash.

L'argent en fumée

Habitué de ces colonnes, le groupe **Bolloré** vendait en Afrique de l'Ouest 9 cigarettes sur 10 consommées, via sa filiale Tobaccor et sa sous-filiale Coralma. Anticipant la contagion des campagnes anti-tabac, il se désengage de ce secteur en cédant 75 % de Tobaccor au britannique Imperial Tobacco. Avec une plus-value de 1,3 milliard de FF.

Près de la moitié de ce gain vient du rachat mi-2000 à la Seita, ex-monopole public du tabac, des 40 % qu'elle détenait encore dans Coralma. Pour 400 millions. Un cadeau, grâce à « *un pacte d'actionnaires rédigé en dépit du bon sens* » (Les Échos, 03/04/2001). Neuf mois plus tard, le prix de la vente à Tobaccor montre que ces 40 % valaient en fait 1 milliard. Vincent Bolloré gagne décidément à tout coup.

Modernité

Révélation\$, le livre essentiel de Denis Robert et Ernest Backes (cf. *Billets* n° 91), lève le voile sur le fonctionnement de la finance internationale. Celle-ci brasse désormais des flux inouïs, offrant d'innombrables possibilités en matière de recyclage d'argent sale ou de manipulation des cours. La valise à billets est dépassée (il va falloir revoir notre logo !). Les grands réseaux de **corruption** ou de financement occulte, capables d'influer sur les cours d'un certain nombre d'actifs financiers, se contentent d'en céder "au plus bas" à leurs obligés. Ceux-ci attendent la date d'un prochain "plus haut", ils revendent et empochent la différence. Les juges financiers vont devoir sophistiquer leurs instruments d'observation.

Amnésie

Lorsque les États-Unis et le **FMI** se sont aperçus que les énormes masses d'argent de la mafia **russe** pouvaient se payer la plus vieille banque américaine, la *Bank of New York*, ils ont vivement réagi : ils ont dénoncé la volatilité dans cet océan financier de 10 milliards de dollars prêtés par le FMI. Presque une goutte d'eau, mêlée d'ailleurs à l'or noir angolais (ce qui nous vaut un procès en diffamation d'Arcadi Gaydamak).

La réaction ne fut que symbolique. Non seulement le FMI ne réclame pas ce pécule volé, mais il a étouffé l'affaire avec un pseudo-audit (*Alternatives Économiques*, 04/2001).

C'est que les grandes nappes financières souterraines communiquent entre elles, elles sont « sans frontières ». Le richissime Gaydamak, par exemple, est proche du FSB russe, du Mossad israélien et de la DST française, tandis que son associé Falcone est proche de la DST et de la famille Bush (le père Bush dirigea la CIA).

Écran de fumée

Jeune Afrique/L'Intelligent a publié fin mars (27/03/2001) un dossier sous le titre : *La France lâche l'Afrique*. Après bien d'autres articles du même tabac, dans bien d'autres médias, sur le thème : « la "**Françafrique**", c'est fini ». Depuis que nous avons imposé la pertinence de ce concept, avec l'alliance objective des juges et la participation involontaire de Jean-Christophe Mitterrand, on assiste à une déferlante de démonstrations, plus documentées et sophistiquées les unes que les autres.

La Françafrique règne toujours au Congo-B et au Gabon, elle choisit Joseph Kabila. TotalFinaElf reste l'un des tout premiers opérateurs en Angola et dans le golfe de Guinée. Bolloré a un monopole dans les transports. Les banques françaises sont en pole position dans le trading pétrolier, et les grands groupes de services français dans la course aux privatisations. L'armée tricolore reste très présente à Djibouti, au Tchad, au Sénégal. Les services secrets relookent le mercenariat. La GLNF continue de recruter l'élite des États francophones. Etc.

Certes, on observe des mutations et un certain tassement, suite aux divers scandales. Certes, la Françafrique est condamnée. Mais à terme. Il n'est pas mauvais d'ici là de se remémorer quelques constantes.

La Françafrique est un « domaine réservé », où la force prime le droit et le militaire commande au civil. Elle est en bonne part managée par les services secrets, ou "de renseignement", dont l'une des fonctions est d'orienter l'information. Des gens très compétents y sont employés, dotés d'une connaissance approfondie des ressources rhétoriques de la langue française et des techniques de la communication. De véritables "ateliers d'écriture" y produisent et actualisent des argumentaires.

Les médias et journalistes qui le souhaitent sont libres d'y puiser. D'autres, intuitifs ou géniaux, les réinventent spontanément. Sans que l'on puisse distinguer copieurs et créateurs.

Bons points

– En concédant des élections municipales convenables, qui ont permis au parti d'Alassane Ouattara de marquer son implantation électorale, le président **ivoirien** Laurent Gbagbo a calmé le jeu, entamant une désescalade des surenchères identitaires. Paris n'attendait que cela pour convaincre les autres bailleurs de fonds d'un urgent sauvetage financier. L'inculpation pour meurtres de 6 gendarmes, suite aux pogromes de l'automne dernier, est aussi un signe positif. Un coup d'arrêt à l'impunité.

– Recevant Carla del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour le **Rwanda**, le chef de l'État Paul Kagame a accepté de livrer à ce tribunal tous les officiers qui auraient été impliqués dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité depuis 1994 (*Le Soir*, 11/04/2001).

– Tout arrive. **Slobodan Milosevic**, premier responsable des crimes contre l'humanité qui ont endeuillé durant une décennie l'ex-Yougoslavie, a été arrêté le 1^{er} avril par la police de son pays, revenu à la démocratie.

– Tout arrive. Le supergendarme **Paul Barril** vient d'être mis en examen (19/03/2001) pour le "montage" ayant conduit, en 1982, à l'arrestation des "Irlandais de Vincennes". Un coup de chapeau à l'obstination de leur avocat, Me Antoine Comte (qui est aussi le nôtre).

– Réunis à Sydney, les représentants des partis écologistes de 70 pays ont souhaité à l'unanimité le 16 avril que « *des actions stratégiques soient menées à l'encontre de multinationales comme Exxon-Mobil, Esso et TotalElf* », qui ont poussé George W. Bush à dénoncer l'accord de Kyoto sur l'effet de serre (*Le Monde*, 19/04/2001).

Fausses notes

– Lors de la Conférence mondiale contre le racisme, fin août à Durban (Afrique du Sud), seront évoquées d'éventuelles indemnités des victimes de l'**esclavage**. En rétorsion, selon la presse de Pretoria, les États-Unis et la France pourraient aller jusqu'à boycotter la conférence (*Afrique-Express*, 02/04/2001).

– Les bonnes œuvres de **Jacques Attali** ne sont pas seulement payées par le duo Falcone-Gaydamak. **L'Agence française de développement** (AFD) a décidé de financer pour environ 500 000 FF les missions d'évaluation menées par Planet Finance, qu'il préside. Cette structure se dit spécialiste de la micro-finance, « *outil de lutte contre la pauvreté* » (*LdC*, 29/03/2001). Cela n'empêche pas l'éclectique Attali de faire aussi dans le macro : aider les marchands d'armes milliardaires à l'être encore davantage. Un vrai personnage de roman ! Pour le prochain Paul-Loup Sulitzer ?

– L'Union européenne a préparé une directive qui oblige les **avocats et notaires** à avertir les autorités lorsqu'ils soupçonneront leurs clients de blanchir de l'**argent sale**. Cette obligation ne vaut que lorsque ces professionnels agissent « *au nom de leur client et pour le compte de celui-ci dans toute transaction financière et immobilière* ».

Des agissements qui paraissent éloignés du quotidien des avocats. Mais les grands cabinets juridiques, adeptes d'un lucratif mélange des genres, ne l'entendent pas ainsi. Leur lobbying auprès du Parlement européen – au nom du « *droit à la confidentialité* » (si cher aux paradis fiscaux) – a été si efficace que 307 députés européens contre 123 ont refusé la directive.

Celle-ci s'appliquera quand même : il aurait fallu pour la bloquer le veto de 314 députés (sur un effectif total de 626) (*Libération*, 06/04/2001). Mais les citoyens européens doivent savoir qu'à peine 20 % de leurs représentants ont résisté aux sirènes des partisans d'un monde mafieux.

Carnet

– L'assemblée générale annuelle de *Survie* se tiendra à Rennes les 12 et 13 mai.

– Créé en Belgique, animé notamment par Éric Toussaint (auteur de *La Bourse ou la Vie. La Finance contre les peuples*, Syllepse, 1999), le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde (CADTM), s'est doté d'une branche française.

Contact : Damien Millet (0)5 46 88 73 97. cadtmfrance@libertysurf.fr.

(Achévé le 21/04/2001)

ILS ONT DIT

Angolagate

« J'ai commencé à travailler avec Charles Pasqua en 1992 au Sénat en tant que stagiaire. Ensuite, je l'ai suivi au ministère de l'Intérieur comme collaboratrice de Bernard Guillet qui était son conseiller diplomatique. Après 1995, je suis allée au Conseil général des Hauts-de-Seine [...] jusqu'à mi-1996. [...] *[Plus tard]* j'ai accepté de faire du bénévolat dans deux associations *[pasquaiennes]*, France-Orient et France-Sibérie. [...]

[À l'Intérieur, Bernard Guillet m'a demandé d'aller à Genève, dans l'aéroport, chercher une valise]. Je suis allée une fois au Luxembourg avec Bernard Guillet pour y rencontrer un certain Nasir Abid. [...] On me le présentait comme le cousin d'Auchi. [...] Je sais que Bernard Guillet et Nasir Abid se voyaient régulièrement à Luxembourg mais également à Paris. Il [...] passait d'ailleurs souvent au ministère de l'Intérieur.

Je suis revenue à Luxembourg à l'automne dernier. Nasir Abid [...] m'a dit qu'il fallait ramener de l'argent pour Bernard Guillet. Je n'en revenais pas. Je lui ai tout de suite répondu qu'il n'en était pas question. [...] Abid a parfaitement compris [...] : « *C'est dégueulasse qu'ils ne vous en aient pas parlé* ». [...]

En février dernier, Bernard Guillet m'a demandé d'aller voir Nasir Abid pour deux choses : délivrer quelques messages et [...] chercher de l'argent. [...] « *Cette fois, ce ne sera pas pour le RPF mais ce sera pour moi* ». J'ai catégoriquement refusé d'y aller, mais j'ai clairement compris que l'argent de Nasir Abid servait les autres fois à financer le RPF.

[Les messages ?] Cela concerne une dame qui était la compagne d'Étienne Leandri. Un beau jour, bien après la mort d'Étienne Leandri, elle s'est confiée à Bernard Guillet sur le thème : « *J'ai des petits problèmes psychologiques, je peux avoir des absences, un dédoublement de personnalité...* ». En clair, elle voulait un appartement et de l'argent pour ne pas raconter certaines histoires. Guillet m'a dit que Charles Pasqua s'occupait de l'appartement et que Nasir Abid devait s'occuper de l'argent. [...]

Marchiani connaissait très bien Falcone. [...] J'ai progressivement découvert qu'il s'agissait d'un clan, avec un vaste système de réseaux ». (**Sabine de la LAURENCIE**, interview au *Figaro* du 19/04/2001).

[L'interview reprend un témoignage fait à la justice. C'est une pièce décisive du puzzle qui désigne Charles Pasqua derrière le « système de réseaux ». Que venait faire Abid, l'associé d'Auchi, au ministère de l'Intérieur ? Pourquoi finançait-il le RPF ?

Les réseaux Pasqua fonctionnaient en polygones, pas toujours bouclés : Pasqua (père et fils)-Étienne Leandri-Falcone (père et fils) ; Pasqua-E. Leandri-Auchi-Abid ; Pasqua-Sirven-Daniel Leandri ; Pasqua-Marchiani-Falcone-Gaydamak, etc. Sans parler des dirigeants d'Afrique noire, du Maghreb, du Proche-Orient, le général Lebed... Charles Pasqua tirait évidemment son pouvoir du fait d'être à l'intersection.

Outre Bernard Guillet, on trouve aussi à France-Sibérie-Russie une « communicante » parlant couramment le russe, Victoria Renaux. Coïncidence : elle a participé à l'organisation de la conférence de presse où un ex-responsable du KGB, le colonel Koulisch, est venu attester du rôle joué par Gaydamak dans la libération de deux pilotes français en Serbie (Libération, 21/04/2001).

« *[Qui sont les ordonnateurs de ce que vous appelez une campagne ?]* Cherchez à qui profite le crime... [...] Ils sont nombreux ». (**Charles PASQUA**, interview au *Figaro* du 14/04/2001).

« Mon rôle *[en Angola]*, au côté de Pierre Falcone, a été d'obtenir des pré-financements sur des contrats de pétrole et, une fois les sommes réunies, d'assurer la coordination des paiements d'achats de divers matériels et du financement de projets industriels. Pour ce, nous avons obtenu le statut de diplomate et eu procuration pour opérer les paiements sur l'ordre de l'administration de cet État. Grâce à cette transaction, la situation de guerre s'est apaisée et des millions de vies ont été sauvées. [...] Nous étions en quelque sorte consultants dans des opérations informelles. [...]

Cette affaire *[des pilotes français prisonniers en Serbie]* m'a donné l'occasion de démontrer mes sentiments de civisme à l'égard de la France, où je vis depuis l'âge de 20 ans. J'ai trouvé naturel d'utiliser pour ce l'important et efficace réseau relationnel que mon rôle d'intermédiaire économique dans le domaine stratégique des matières premières m'a permis de développer. [...] Les allégations actuelles de la DGSE et des RG sur mes prétendus liens à la mafia russe ne sont que le résultat de la jalousie de ces services face à la DST, qui a réussi l'affaire. [...]

[Seriez-vous prêt à venir vous expliquer devant la justice française ?] Absolument, mais pas devant les juges Courroye et Prévost-Desprez, car ils n'instruisent ce dossier qu'à charge et sur des présomptions colportées sans vergogne par les médias ». (**Arcadi GAYDAMAK**, interview au *Parisien* du 17/04/2001)..

[Ce « consultant dans des opérations informelles » est un stratège de la philanthropie. Ce citoyen à géométrie variable estime avoir le droit de choisir ses Services et ses juges. Il apprécie tout particulièrement les magistrats qui condamnent en diffamation les médias « sans vergogne », ou qui égarent les dossiers le concernant].

« Les diamants de la guerre ont aujourd'hui disparu de notre pays [l'Angola] et l'argent des pierres précieuses va enfin pouvoir servir au développement ». (**Firmino VALERIANO**, président d'Ascorp, le monopole diamantaire angolais, dont le capital est détenu à 51 % par l'État et à 49 % par Lev Leviev. Cité in *LdC*, 12/04/2001).

[Cette promesse idyllique figure dans un publi-reportage de 23 pages sur l'Angola publié par Paris-Match et sponsorisé entre autres par TotalFinaElf... Le milliardaire russo-israélien Lev Leviev (ou Levaïev) est un associé d'Arcadi Gaydamak (cf. Billets n° 88 et supplément, et 89). Rien que des serviteurs du développement].

Françafrique

« Un nouveau programme économique et financier ne peut être conclu avec le **Congo** sans une transparence accrue dans le secteur pétrolier ». (**Dorcas MANKONO**, représentant du FMI, au terme d'une mission à Brazzaville, cités par l'agence *Pana*, 04/04/2001).

[Quand on sait à quel point les actionnaires occidentaux majoritaires au FMI ont hâte de conclure un tel programme, on peut supposer que l'opacité du secteur n'a jamais été aussi noire].

« [Le Parti socialiste français] ne pourrait désormais entretenir des relations normales avec le RCD [le parti unique **tunisien**] tant que la Ligue [tunisienne de droits de l'homme] et les organisations démocratiques seront réduits au silence ». (**Parti socialiste**, communiqué, cité par *Libération*, 16/04/2001).

[Ce communiqué fait suite à un durcissement spectaculaire du régime tunisien. Les apparences rejoignent « désormais » la réalité dictatoriale. Il est heureux que le PS s'en distancie. Mais comment pouvait-il auparavant avoir « des relations normales » avec le parti du dictateur ?].

« Il n'est pas actuellement envisagé d'abroger ce texte [l'article 36 de la loi de 1881 sur la presse, instituant l'offense à chef d'État étranger]. [...] Il demeure que les tribunaux jugent l'infraction non constituée si les propos contestés ne constituent pas un abus du droit à la liberté d'expression [...]. Il n'apparaît pas que le fait de rappeler qu'un dirigeant ou un ex-dirigeant d'un État étranger se serait rendu coupable de comportements que condamne la communauté internationale [...] puisse constituer le délit prévu par l'article 36 ». (**Marylise LEBRANCHU**, ministre de la Justice, réponse du 30/03/2001 à un courrier du député socialiste de la Meuse François Dosé).

[Au moment d'éditer ce numéro de Billets, nous ne connaissons pas encore le verdict, prévu pour le 25 avril, du procès pour "offense à chef d'État" intenté par trois leaders francophones à Noir silence. Mais les termes de ce courrier sont parfaitement en phase avec les réquisitions du procureur. Primo : l'article 36 est nécessaire pour ménager les intérêts diplomatiques de la France. Secundo : on ne peut quand même pas empêcher que soient évoqués les comportements que la communauté internationale « condamne ».

Toute l'ambiguïté réside dans le temps de ce dernier verbe. En effet, « la communauté internationale » n'a pas précisément condamné la plupart des crimes économiques et politiques commis par les chefs d'État concernés – se contentant souvent de reproches très généraux – et l'on ne sait pas si ou quand elle les condamnera...]

« Nos journalistes se sont contentés de citer les propos tenus par Omar Bongo lui-même en conférence de presse. Loin d'enfreindre toute règle déontologique ou de "colporter des ragots", la rédaction de *Jeune Afrique* s'est contentée de faire son travail, celui d'informer ». (**Dominique GESLIN**, correspondant de *Jeune Afrique/L'Intelligent* à Libreville. Propos repris et avalisés par son patron Béchir Ben Yahmed, le 10/04/2001).

[Il s'agit d'une réaction de l'hebdomadaire, héritier de Jacques Foccart, à un reproche de Bongo dans son livre *Blanc comme nègre* : le périodique de Ben Yahmed (« Béchir, mon frère », selon Bongo) avait osé évoquer la santé du ploutocrate gabonais. Mais cette rectification révérencieuse revient en boomerang : « la rédaction de *Jeune Afrique* » se contenterait, pour son « travail d'informer », de citer les propos tenus par Omar Bongo en conférence de presse ? Les lecteurs ne sont pas prêts d'accéder aux réalités des pouvoirs africains ! Pour achever de les griser, Ben Yahmed leur promet d'ailleurs « bientôt de larges extraits » de *Blanc comme nègre*...]

Mondialisation

« Marc Rich est l'un des grands concepteurs des schémas d'utilisation de cash offshore largement employés par les magnats russes des matières premières entre 1985 et 1992. Il leur a appris à échapper à la tutelle de l'État pour écouler leur pétrole. Par la suite, ils ont volé [sic] de leurs propres ailes ». (**Un ancien cadre de la BERD**, Banque européenne de reconstruction et de développement, cité par *Les Échos* du 04/04/2001).

[On ne saurait mieux résumer l'essor exponentiel de la mafia russe, ni le rôle précurseur de Rich (cf. Billets n° 90 et 91), trader multimilliardaire et multinational (Américain, Espagnol, Israélien, Suisse). Ses méthodes sont à la source de l'"Angolagate". La double page qui lui est consacrée dans *Les Échos* est hautement instructive].

« On nous explique maintenant que la zone de pollinisation [des cultures non OGM par les cultures OGM] est passée à 14 km contre 800 mètres aux dernières nouvelles ! Et, contrairement à ce que prétend le gouvernement, les zones d'expérimentation ne sont pas limitées à quelques communes mais couvrent les deux tiers des départements ». (**Corinne LEPAGE**, ex-ministre de l'Environnement, 17/04/2001, citée par *Libération* du 18/04/2001).

[Et les scientifiques se plaignent de la défiance des citoyens].

Crimes contre l'humanité

« [Les disparus de 1999 ?] Ce que l'on doit savoir, c'est que le **Congo** a connu la guerre civile depuis 93-94, 97, 98-99, et donc dans toutes ces épreuves, il y a eu des drames de toutes sortes. Je crois que la manière, et la plus raisonnable et la plus sage, c'est celle de faire, sur toutes ces périodes, des investigations, parce qu'il y a de nombreux cas, des situations regrettables qui se sont produits. Vouloir rechercher des faits de dérapages de sécurité, pour les monter en épingle, relève plus de la manipulation et de la désinformation que de la recherche vraie des solutions au problème des disparus. Il y en a certainement eu en 93, en 94, en 97, 98 et jusqu'en 99, c'est possible. Mais seule une enquête patiente, un dossier présenté de façon sérieuse, pourrait permettre des décisions, ou la prise de décisions dans l'intérêt du pays et aussi des familles qui pourraient se plaindre. C'est ce que le gouvernement devra faire, en prenant le temps.

[L'existence de charniers à Mbandza-Ndounga dans la région du Pool, révélée par l'Observatoire congolais des droits de l'homme, risque-t-elle d'annuler vos efforts ?] Oui, si cela est vu à travers les hommes de mauvaise foi, il n'y a pas plus aveugle que celui qui refuse de voir. [...] L'Observatoire dit des droits de l'homme [...] est, en réalité, la caisse de résonance ici des détracteurs rassemblés à Paris et ailleurs, qui passent leur temps à faire de la désinformation et de la manipulation. Nous avons lancé un appel à ces messieurs, [...] j'avais mis à la disposition de ces messieurs mon hélicoptère pour que nous nous rendions à Mbandza-Ndounga, et jusqu'aujourd'hui, ils ne se sont pas présentés. Donc l'histoire des charniers relève de la manipulation comme de la désinformation. Ce n'est pas par hasard si ce gros mensonge a été jeté à l'opinion à la vielle de l'ouverture du dialogue, c'est de la provocation. Il n'y a pas de charnier où que ce soit au Congo ». (Denis SASSOU NGUESSO, sur RFI, 02/04/2001).

[Il est toujours instructif d'entendre la dialectique négationniste d'un criminel contre l'humanité. Il y a d'abord l'"accusation en miroir" (Roger Muchielli, *Psychologie de la publicité et de la propagande*, 1970), qui consiste à accuser les autres de ses propres méfaits. Les termes de « manipulation » et « désinformation » sont martelés, trois fois. Ce sont justement, depuis un tiers de siècle, les méthodes de base de l'officier Sassou Nguesso, formé par la Stasi. De même le « mensonge » ou la « provocation ».

Il n'y aurait pas de charniers à Mbandza-Ndounga parce que l'OCDH aurait refusé d'y aller dans l'hélicoptère de Sassou II ? L'OCDH dément formellement que cela lui ait été proposé. Qu'importe ! Il n'y aurait « pas de charnier où que ce soit au Congo » ! Certes, nombre de disparus ont été jetés dans la rivière Djoué. Mais les "nettoyeurs" du régime sont bien incapables de laver toute l'histoire de ses crimes, les dizaines de milliers de morts et de viols de la guerre civile de 1998-99 (cf. Noir procès, *Les Arènes*, à paraître en mai).

Dernier artifice : noyer le poisson, dissoudre la série de crimes contre l'humanité de cette période dans l'ensemble des violences congolaises depuis 1993 ; exiger « une enquête patiente » sur les « drames de toutes sortes », sur « toutes ces périodes », « en prenant le temps ». Beaucoup de temps... La direction des droits de l'homme du ministère congolais de la Justice a déjà promis une telle enquête voici un an et demi. Se hâter ne servirait pas « l'intérêt du pays et aussi des familles qui pourraient se plaindre ».

« [La Corée du Nord ?] C'est un pays qui s'ouvre, et on essaie d'y être présent ». (Un représentant d'Alcatel, cité par *Libération*, 31/03/2001).

[Sous ce régime, peut-être le pire de la planète, 200 000 personnes sont enfermées dans des camps de travail (bonjour l'ouverture !), et une épouvantable famine, politiquement entretenue, a fait plusieurs millions de morts. Une délégation nord-coréenne a visité une usine d'Alcatel dans le Calvados].

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

La Lettre du Continent, Taylor sauvé par Voltaire !, 19/03/2001 : « La France et les pays francophones de la CEDEAO, dont l'actuel président, le Malien Alpha Oumar Konaré, ont pesé de tout leur poids pour différer les sanctions que voulaient imposer les tenants de "l'éradication" du président [libérien] Charles Taylor : la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Le projet de résolution des puissances anglo-saxonnes [au Conseil de sécurité] a été "dilué" (la responsabilité de Taylor pour les agissements du RUF en Sierra Leone a même été expurgée du texte), et l'entrée en vigueur de la plupart des mesures punitives a été renvoyée au 5 mai ».

[Taylor est un chouchou de la Françafrique, qui l'a beaucoup aidé à s'emparer du pouvoir. On peut dès lors occulter ses crimes contre l'humanité et ceux de sa filiale sierra-léonaise, le RUF. Quitte à les laisser plonger aussi la Guinée dans un bain de sang. Partenaires de Taylor en maints trafics, Compaoré et Eyadema ont dû effectivement « peser de tout leur poids ». On attendait moins sur ce plateau l'héritier du processus démocratique malien.

En mission conjointe dans la région avec son homologue britannique Clare Short, Charles Josselin a légèrement rectifié le tir le 19 avril, lors d'une conférence de presse à Freetown. Tandis que Short jugeait Taylor responsable de « l'instabilité » dans la région et dénonçait « les criminels [du RUF] qui coupent les mains et éventrent les femmes », le ministre français de la Coopération admettait : « Il nous faut reconnaître que Taylor n'a pas fait preuve de bonne volonté ». Ledit Taylor ne sévit que depuis douze ans....]

Libération, Le pillage des statues nok continue, 13/04/2001 (Vincent NOCE) : « En février, les douanes ont saisi vingt-huit terres cuites, apparemment de grande valeur, dans un entrepôt de la société Lovart, en banlieue parisienne. Elles étaient importées du Togo par la galerie parisienne Groux. Ce pays a l'avantage pour les trafiquants de ne pas être pas signataire de la convention de 1970 de l'Unesco de lutte contre le trafic des biens culturels. Le Nigeria a immédiatement réclamé ces pièces au tribunal ».

[Eyadema n'en finit pas de rendre service].

Le Monde, La "piscine", haut lieu de tortures à N'Djamena dans les années 1980, 22/03/2001 (Stephen SMITH) : « Il [...] est [...] difficile à concevoir, rétrospectivement, comment la France et les États-Unis ont pu ne pas désavouer un "pays ami" [le Tchad] ou un "allié" [Hissène Habré] violant les droits de l'homme de façon aussi systématique et continue ».

[L'article décrit excellemment les horreurs du régime Habré, « dans les années 80 ». Mais il est aussi « difficile à concevoir », présentement, « comment la France et les États-Unis peuvent ne pas désavouer un "pays ami" [le Tchad] ou un "allié" [Idriss Déby] violant les droits de l'homme de façon aussi systématique et continue », et comment Le Monde peut ne pas s'en offusquer – reléguant systématiquement au passé ce genre de complicités, discréditant ceux qui les dénoncent au présent].

Le Messager (Douala), Les employés d'un chantier du pipeline en grève (Célestin NGOA BALLA) : « Les 140 employés du chantier de pose des tuyaux qui feront couler le pétrole tchadien vers Kribi [sud-ouest du Cameroun] se sont mis en grève cette semaine à Nkongmeyos [...]. Les grévistes demandaient "la hausse de leurs salaires à 250 FCFA [2,50 FF] par heure de travail au lieu de 159 FCFA ; l'augmentation du taux de ration alimentaire de 1 000 FCFA à 2 500 FCFA ; l'arrêt des licenciements abusifs [...]". Tandis que le constructeur français promettait "l'amélioration notoire de leurs conditions de travail et de salaire" [...], le Préfet Ndongo Etame [...] n'a pas entendu laisser partir les grévistes sans proférer des menaces ».

Le Monde, Un nouveau circuit financier secret d'Alfred Sirven découvert au Liechtenstein, 05/04/2001 (Hervé GATTEGNO) : « En mai 1996, alors qu'il préparait sans doute déjà sa fuite vers les Philippines, Alfred Sirven a effectué des retraits d'argent liquide au Liechtenstein, dont le total atteint 50 millions de francs suisses (200 millions de francs). [...] "Il m'avait été vivement conseillé de m'éloigner", a-t-il expliqué [...] au juge Van Ruymbeke le 1^{er} mars [...]. "En retour, il m'a été assuré que je pourrais séjourner à l'étranger sans risque particulier..." ».

La clôture, entre mars et avril 1996, des comptes baptisés "Langouste" et "Lille", ouverts par M. Sirven à la Banque de dépôt et de gestion (BDG) de Lausanne, et celle du compte "Miou" à la banque Von Ernst & Cie devaient, de fait, entraîner le transfert des sommes entreposées vers deux établissements de Vaduz [...] sous couvert de sociétés-écrans dénommées Keegee Finance et Solina Incorporated ».

[Le titre de l'article le montre : dans l'affaire Elf, on n'en est qu'au début de l'exploration spéléologique du gouffre financier où ont été englouties, entre autres, une part des richesses pétrolières de l'Afrique et de la dette subséquente. Les dénominations des innombrables comptes secrets et sociétés-écrans ont quelque chose de surréaliste. Plus prosaïquement, il s'agit de l'expansion d'un monde corrompu, mafieux, destructeur de la démocratie et des finances publiques. Rappelons une coïncidence : le parti de l'actuel président de la République française avait, jusqu'à une date récente, son siège rue de "Lille". Qui donc a conseillé à Sirven de s'éloigner en lui promettant la tranquillité ?].

Notes d'information du Réseau Voltaire, Les frères Courcelle : des barbouzes au cœur des réseaux Mitterrand, 26/03/2001 : [La note rappelle d'abord l'appartenance de Bernard Courcelle à la Sécurité militaire (DPSP), au moins jusqu'en 1994, son rôle dans la société Luchaire, qui trafiqua des armes avec l'Iran, la protection assurée à Anne Pinget, la maîtresse de François Mitterrand (1990-93), l'embauche comme directeur de la milice de Le Pen, le DPS, début 1994. De son côté, l'ancien légionnaire Nicolas Courcelle a été garde du corps du grand marchand d'armes Akram Ojeh – initiateur avec l'actuel Premier ministre libanais Rafic Hariri de l'"opération Joséphine", un emprunt français de 25 milliards \$ à l'Arabie saoudite (1983), gros de rétro-commissions – avant de fonder sa "société de sécurité", Groupe Onze]. « Les frères Courcelle, Christian Bègue [leur beau-frère, mercenaire chez Denard] et Thierry Rouffaud, un ex-agent de la DGSE, se rendent ensemble en Tchétchénie. Ils mettent en contact les résistants avec des négociants internationaux, en 1996. Un à-valoir d'un million de dollars est versé sur le compte suisse de la société Joy Slovakia [...] contrôlée par Jacques Monsieur. Les armes ne seront jamais livrées. Le téléphone satellitaire Geolink [une société impliquée dans les fournitures d'armes et de mercenaires dans les guerres civiles des deux Congo], fourni par Bernard Courcelle au général Djokhar Douaïev, permet à l'armée russe de le localiser et de l'éliminer. [...] Selon nos sources, les Russes devaient disposer pour agir du code du téléphone Geolink, dont les services français étaient les seuls détenteurs. [...]

En juin 1995, Bernard Courcelle, François-Xavier Sidos (directeur-adjoint de cabinet de Jean-Marie Le Pen et ex-bras droit de Bob Denard sous l'alias de "capitaine Aifix"), et quelques autres, sont élus conseillers municipaux (FN) à Stains (93).

En septembre 1995, Bob Denard et trente-huit compagnons débarquent aux Comores et reprennent le pouvoir. [...] L'opération est préparée par François-Xavier Sidos. [...] Christian Bègue [...] et Emmanuel Pochet [...], qui anime une association frontiste avec Sidos, sont de la partie.

En 1996, le Groupe Onze créa une filiale américaine, Groupe Onze International (GOI), dont la direction fut confiée à Thierry Rouffaud. GOI était représentée en Angola par Jean-Pierre Chabrut. Ce dernier gérait une troisième société de sécurité, [...] la SIA. [...] De novembre 1996 à mars 1997, Nicolas Courcelle [...] fut employé par SIA en Angola pour assurer la sécurité des installations Elf. [...]

En janvier 1997, des articles de presse indiquent que François-Xavier Sidos et Nicolas Courcelle recrutent des mercenaires pour [...] Mobutu. [...] Le Groupe Onze est renommé Société Internationale de Logistique et de Sécurité (SILS). [...]

En février 1998, la police saisit au domicile de Frédéric Jamet, fondateur du FN-Police, un chèque de 1 050 000 deutsche marks émis par une banque croate. Il semble correspondre au versement des Tchétchènes [...]. Les enquêteurs reçoivent instruction de ne pas perquisitionner le bureau de Frédéric Jamet au siège du Front national (c'est-à-dire dans les mêmes locaux que les bureaux de Bernard Courcelle et de François-Xavier Sidos. [Ce serait plus explosif que la FIBA ou la Tour Elf ?]. Lors d'une audience publique au TGI de Paris, Frédéric Jamet [...] invoque le secret Défense. Il déclare être officier des services de renseignements français. [...]

En 1999, à la suite de la création d'une commission parlementaire sur le DPS, le Front national explose. Bernard Courcelle assure personnellement la mise en place du nouveau DPS du FN et du service homologue, le DPA. Jean-Pierre Chabrut (patron de la SIA en Angola), prend la direction du DPS. Bernard Courcelle rejoint d'abord Emmanuel Pochet au Congo pour réorganiser la garde présidentielle de Sassou Nguesso [...] [puis] part diriger la sécurité d'Elf au Gabon. [...] C'est François-Xavier Sidos, rémunéré comme directeur des services techniques de la mairie de Vitrolles, qui [...] assure le commandement opérationnel [du DPA, service d'ordre de Mégret].

De son côté, la SILS de Nicolas Courcelle assure la sécurité de Bernard Kouchner au Kosovo.

À l'automne 2000, la Direction générale des impôts saisit divers documents chez Nicolas Courcelle, son ami Émile Poubennec (gérant de la société offshore Iverna Properties Limited) et Hubert Fierret (notaire dans l'Aisne). Ces documents évoquent un projet baptisé Olympic-7 et des mouvements de fonds d'environ 235 millions de dollars. Le fisc [...] soupçonne un trafic d'armes et de 3 900 tonnes d'or. [...] Nicolas Courcelle [...] [se dit] victime d'un escroc ».

[L'instrumentalisation barbouzarde du FN et de sa scission mégréviste, entre autres comme viviers de mercenaires, éclate presque à chaque phrase. Les agents des services secrets français qui abondent chez Le Pen et Mégret partagent-ils tous l'idéologie frontiste ? Ou n'est-ce qu'une couverture ? Pourquoi, en ce cas, aller jusqu'à se faire élire sous l'étiquette FN ? Et si ces agents sont des xénophobes convaincus, comment le gouvernement Jospin peut-il continuer à les employer dans les deux Congo, au Kosovo... Ou TotalFinaElf, en Angola ou au Gabon ?]

Droits de l'homme

Le Monde, Les associations jugent "accablante" la situation dans les zones d'attente, 04/04/2001 (Sylvia ZAPPI) : « [À des étrangers maintenus en zone d'attente [...] [il a été répondu] : "Toi, tu vas rentrer chez toi", "Tu as déjà perdu toute ta famille, il est naturel de mourir. Tu dois retourner là-bas" [...], relatent les associations [qui ont publié le 3 avril un rapport à ce sujet].

Plus grave, les dérapages des policiers ne seraient pas que verbaux. "Les allégations de violence sont fréquentes [...]". "Humiliations", "insultes", "agressions", "jusqu'au tabassage" : les mots reviennent comme une litanie dans les témoignages recueillis. [...] Les juges du tribunal de Bobigny font preuve, trop souvent, de "légèreté" face aux garanties de la loi : absence d'interprète, non-audition de l'étranger, "connivence" avec le ministère de l'Intérieur, non-notification des droits... ».

Le Courrier de l'ACAT, 04/2001 : « L'ex-général argentin Jorge Videla a justifié la disparition de milliers d'opposants pendant la dictature militaire de 1976 à 1983, en assurant que "la société n'aurait pas supporté les exécutions". L'ex-dictateur a admis que tout le commandement était d'accord pour arrêter, torturer et faire disparaître les opposants. [...] Le 6 mars [2001] [...], le juge fédéral Gabriel Cavello a abrogé [...] [les] deux lois d'amnistie ».

LIRE

Djillali Hadjadj, *Corruption et démocratie en Algérie*, La Dispute, 2^e édition, 2001, 320 p.

La prolongation d'une corruption effrénée est au cœur de la guerre civile sans fin imposée aujourd'hui à l'Algérie. L'on sait ou l'on devine combien il est risqué d'écrire sur ce sujet crucial. Le journaliste algérien Djillali Hadjadj a été l'un des premiers à l'oser, en 1999 (cf. *Billets* n° 69). La réédition de son ouvrage intègre la période postérieure à l'élection du président Bouteflika. L'auteur est aussi l'un des artisans de la soirée *Théma* consacrée à l'Algérie, le 3 mai sur *Arte*.

Noir procès

Les Arènes, 360 p. environ, 128 F. Sortie en librairie le 15 mai 2001.

Les trois jours d'audience du procès pour "offense à chef d'État" intenté par Denis Sassou Nguesso, Idriss Déby et Omar Bongo à l'auteur et l'éditeur de *Noir silence*, François-Xavier Verschave et Laurent Beccaria les 28 février, 6 et 7 mars 2001. Comme si vous y étiez.

Les accusés ont eu à affronter les stratégies et sarcasmes des avocats des "chefs d'État", Me Vergès et Cie. Avec leurs propres avocats (Mes Bourdon, Comte, N'Thépé et Toledano), ils ont fait mieux que se défendre. Surtout, ils ont été épaulés par une formidable escorte de témoins, certains au péril de leur vie. Les pressions subies avant le procès, les représailles engagées depuis (au Tchad notamment), montrent qu'il ne s'agissait pas d'une joute littéraire : un système criminel franco-africain est venu chercher auprès de la justice française une caution à la prolongation de sa "licence", contestée par l'effraction du "noir silence".

Association Survie, 57 avenue du Maine, F75014-Paris - Directeur de la publication : François-Xavier Verschave - Imprimé par nos soins
Commission paritaire n° 76019 - Dépôt légal : Mai 2001 - ISSN 1155-1666 - Abonnement: 100FF (Étranger: 130FF)
Tél. (33 ou 0)1 43 27 03 25 - Fax (33 ou 0)1 43 20 55 58 - survie@globenet.org - <http://www.globenet.org/survie>